



Commune de
THUN-SAINT-AMAND

**RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera :

**Salle de réunion "Michel BLAUWART"
Vendredi 06 Septembre 2024 - 19 heures**

L'ordre du jour est le suivant :

1 – PRÉAMBULE :

- 1) Appel nominatif des membres présents ou représentés,
- 2) Désignation du secrétaire de séance,
- 3) Lecture des éventuelles procurations reçues,
- 4) Adoption du Procès-Verbal de la réunion du 29 Mars 2024,
- 5) Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des pouvoirs délégués à Monsieur le Maire, articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- 1) Modification des règles de publication des actes,
- 2) Approbation de la modification des statuts du SIVS,
- 3) CAPH : Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2030.

3 – FINANCES COMMUNALES :

- 1) Sauvegarde du patrimoine : restauration des vitraux de l'Église Saint-Eloi située en façade – financement et acceptation des Dons,
- 2) Occupation du domaine public communal de la friterie : « La frite à poussin » sur le parking du cimetière de 01^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2027,
- 3) Décision modificative n°01/2024.

4 – AIDE SOCIALE :

- 1) Secours d'aide en période hivernale 2024/2025.

5 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES :

- 1) Friandises offertes à l'école dans le cadre des fêtes de fin d'année 2024,
- 2) THUN-SAINT-AMAND - commune bienveillante - Mise en place d'une mutuelle communale : Convention de partenariat avec la Mutuelle JUST,
- 3) Accueil Collectif de Mineurs : Modification de la durée des vacances de la Toussaint et d'Hiver.

5 – QUESTIONS DIVERSES



J.N. BROQUET